



2DA SESSIONE URDINARIA DI U 2025 RIUNIONE DI I 30 È 31 D'OTTOBRE DI U 2025

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2025 RÉUNION DES 30 ET 31 OCTOBRE 2025

N° 2025/O2/066

Question orale déposée par Mme Veronique PIETRI au nom du groupe « Core in Fronte »

OBJET: DI PETTU À U RAZZISIMU CONTR'À I CORSI PÀ A RICUNISCENZA DI U POPULU CORSU

Sgiò Prisidenti,

Le 7 octobre dernier, à l'aéroport de Marseille-Provence, lors du passage au Poste Inspection Filtrage (PIF), une famille corse voyageant pour raisons médicales a été prise pour cible par les agents de sécurité qui, devant plusieurs témoins, ont tenu des propos insultants, menaçants et discriminatoires : « C'est toujours comme ça avec les Corses... Allez faire les fous avec les autres », « Bronchez et je vous débarque. »

Voilà comment on traite des parents corses, en situation de fragilité, avec un nourrisson dans les bras, simplement parce qu'ils rentrent chez eux, en Corse. La scène a choqué associations, élus et groupes politiques, qui ont réagi face à la violence et au mépris manifestes envers cette famille.

Ces propos témoignent d'un racisme larvé qui perdure, des différences comportementales humaines et culturelles qui nous opposent aux Français.

Ces propos ne traduisent pas un cas isolé. Ils s'inscrivent dans un contexte historique marqué du sceau de la domination, de la soumission, et de la discrimination.

Ces propos constituent, sur le fond et sur la forme, une nouvelle insulte à la dignité de notre Peuple.

Avec raison, vous vous êtes rapidement saisi de ce problème et de sa récurrence, d'autant plus que ces traitements « dégradants et inhumains » avaient fait l'objet d'engagements précis de la part du gestionnaire qui avait assuré régler cette situation. Ces engagements étaient une reconnaissance du caractère xénophobe anti-corse de ces attitudes.

Aujourd'hui, une question de fond se pose : comment est-il possible, en ce XXIème siècle, que des attitudes racistes et vexatoires sur la Corse et sur les Corses persistent au mépris des règles essentielles du respect, de l'égalité et de la diversité et sans qu'aucune suite judiciaire ne puisse être obtenue sur ce sujet ?

La réponse réside dans le fait que la Corse, son Peuple, sa langue et sa culture ne sont toujours pas clairement reconnus par la France. Cette dernière portant la responsabilité historique de sa sujétion, suivie de la confiscation de ses droits nationaux.

Au détour d'un problème non isolé d'un comportement anti-corse, se pose avec acuité l'interrogation du maintien autoritaire de cette infériorisation et de cette hiérarchisation qui font des Corses des citoyens de seconde zone.

Au moment où le sujet de l'autonomie, s'il n'est pas vidé de son contenu par ceux qui en France décident de sa portée, dessine l'avenir institutionnel de notre pays, il n'en serait que plus complet s'il garantissait les droits historiques des Corses à être acteurs de leur avenir.

Cette garantie passe par un acte de réparation historique qui engage la France à reconnaitre la Corse et le Peuple Corse.

Certes, cela suppose altruisme, lucidité et courage politique de l'État français, mais suppose aussi de notre part, une action concertée, partagée, réfléchie au cœur même de notre Collectivité, pour rappeler avec insistance que : « quand'eddi m'accurdarani chì sta terra hè la meia, tandu saremi amichi parchì saremi pari ».

Dans cette projection, sans chercher à figer un contexte et encore moins une revendication, et sans renonciation aucune quant à la volonté de faire aboutir une exigence historique et internationale reconnue, relevant du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, nous vous posons la question suivante : au-delà de la possible évolution institutionnelle à venir, que nous appelons de nos vœux, quelle stratégie et quelle démarche consentiriez-vous à initier pour la reconnaissance officielle, juridique du Peuple Corse et de tous ses droits ?

Nous rappelons qu'il n'y a qu'une seule communauté de droit sur la terre corse, c'est le Peuple Corse. Le combat contre la xénophobie et le racisme, pour l'égalité des droits et les libertés passe aussi par cette reconnaissance.

À ringrazià vi.